



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Licence mention Sciences de la vie

Sciences de la vie



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Composante
UFR de santé,
médecine
et biologie
humaine



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

La **Licence Sciences de la vie** offre un parcours pluridisciplinaire en biologie, chimie et physique permettant aux étudiants de se spécialiser au fur et à mesure des 6 semestres en leur proposant **deux parcours** :

« **Biologie Cellulaire et Physiologie** » (BCP) et « **Chimie, Physicochimie pour le Vivant** » (CPV).

Les deux premiers semestres donnent des bases scientifiques généralistes. Les semestres S3, S4, S5 et S6 sont déclinés sous la forme d'un tronc commun, d'UE de parcours et d'UE optionnelles permettant de suivre 2 parcours différenciés. Le premier, « Biologie Cellulaire et Physiologie » est orienté vers une formation dans le domaine de la biologie cellulaire et moléculaire et de la physiologie ; le second, « Chimie, Physicochimie pour le Vivant » est orienté vers une formation dans le domaine de la biologie, de la chimie et de la biophysique structurale et moléculaire. Ce parcours se subdivise en deux options : Biophysique et Chimie.

Objectifs

Parcours « Biologie Cellulaire et Physiologie » :

- Donner une formation scientifique générale dans le domaine de la biologie ;

- Comprendre par une approche scientifique, technique et pratique, les grands principes de la biologie et de la physiologie ;

- Permettre l'acquisition des méthodes nécessaires au travail universitaire ;

- Initier aux problématiques de recherche dans le domaine de la biologie cellulaire et moléculaire.

Parcours « Chimie, Physicochimie pour le Vivant » (options Biophysique ou Chimie):

- Donner une formation pluridisciplinaire aux interfaces de la chimie, de la biophysique et de la biologie ;

- Initier aux problématiques de recherche en chimie et biophysique moléculaires et structurales.

Savoir-faire et compétences

Le titulaire de la licence est capable de :



- **Travailler en autonomie** : établir des priorités, gérer son temps, s'auto-évaluer, élaborer un projet personnel de formation ;
- **Utiliser les technologies de l'information et de la communication** ;
- **Effectuer une recherche d'information** (recherche documentaire) et mettre en œuvre un projet ;
- **Réaliser une étude** : poser une problématique ; construire et développer une argumentation ; interpréter les résultats ; élaborer une synthèse ; proposer des prolongements ;
- **Faire preuve de capacité d'abstraction** ;
- **Mettre en œuvre une démarche expérimentale** : utiliser les appareils et les techniques de mesure les plus courants, identifier les sources d'erreur, analyser des données expérimentales.

Organisation

Contrôle des connaissances

Dispositions Spécifiques à la mention

Sciences de la vie

- Lors de la session de rattrapage, les responsables d'UE se laissent la possibilité d'organiser un écrit ou un oral. Les étudiants sont informés en début d'année universitaire.

- La présence aux TD d'anglais et aux TP d'informatique est OBLIGATOIRE.

Les étudiants primants acceptés en "Oui Si" dans ParcoursSup doivent obligatoirement effectuer une semaine de mise à niveau obligatoire dont l'objectif est un rappel des fondamentaux des disciplines majeures de la filière sciences de la vie. Elle est composée comme suit :

| STAGE DE PRE-RENTREE ETUDIANTS PRIMANTS | | |
|---|----------|--------|
| | INTITULE | Heures |
| UE FONDAMENTALES (F) | | |
| Biologie | PRF1 | 10h00 |
| Mathématiques | PRF2 | 10h00 |
| Physique | PRF3 | 10h00 |
| Chimie | PRF4 | 10h00 |

- La présence aux séances des travaux pratiques (TP) est obligatoire.

- En cas d'absence à un TP pour cause de maladie ou autre, un justificatif doit être apporté au secrétariat dans un délai maximum de 48 heures après le retour de l'étudiant à l'Université pendant l'année universitaire en cours. En cas de non justification, le TP sera note 00. Dans la mesure du possible, ce TP doit être rattrapé. Le changement de groupe de travaux dirigés (TD) et pratiques (TP) est interdit, sauf raison exceptionnelle justifiée.

- Des contrôles continus pourront avoir lieu lors des séances de TD et/ou de TP. Les TD deviennent alors obligatoires.

Toute perturbation au cours du déroulement de l'enseignement ou des examens pourra entraîner des sanctions.

Admission

Conditions d'admission

En L1 : Bacheliers ayant conservé deux spécialités scientifiques (autres Bac acceptés en "Oui Si", effectif limité).



En L2 : Etudiants ayant validé la L1. Etudiants en Santé « reçus/collés » inscrits en SV à Bobigny (PASS-SV, LAS 1-SV).
Sur dossier (eCandidats, Etudes en France) : étudiants détenteurs de BTS (BTS Chimie, BTS Biochimie, BTS Analyses Biologiques) ou de BUT (BUT Mesures Physiques, BUT Génie Biologique).

En L3 : Étudiants ayant validé la L2.
Sur dossier : étudiants détenteurs de BTS (BTS Chimie, BTS Biochimie, BTS Analyses Biologiques) ou de BUT (BUT Mesures Physiques, BUT Génie Biologique).

Modalités de candidature

- Pour les bacheliers de l'année ou les étudiants en réorientation L1 : Parcoursup
- Pour une inscription en L2 ou L3 (candidatures externes à l'Université Sorbonne Paris Nord) : demande de pré-inscription en ligne, sur le site : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat>

Droits de scolarité

Droits nationaux pour la licence (LMD)

Et après

Poursuite d'études

- **Admission sélective dans les Masters de la mention Biologie-Santé** de l'Université Sorbonne Paris Nord.
- **Admission sélective en K1 Masso-kinésithérapie** (Concours SV - CEERRE, ENKRE, Ecole Danhier, IFMK-EF).
- **Admission sélective en 2ème année de Santé** (accès MMOPK possible après LAS2-SV ou LAS3-SV).
- **Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation** (ESPE).
- **Préparation au concours B** (Agronomie Vétérinaire)

Passerelles et réorientation

En fin de 1er Semestre réorientation possible vers :

- le cursus S.S.S. parcours Sciences Sanitaires et Sociales
- le BUT génie biologique

En fin de 2nd Semestre réorientation possible, après accord avec les responsables de formation vers la Licence Physique - Chimie, sur le site de Villeteuse.

Insertion professionnelle

- **Professorat des écoles.**
- **Laboratoires d'analyses** physico-chimiques et biologiques de l'industrie biomédicale, pharmaceutique et agro-alimentaire.
- **Assistant d'ingénieur en recherche** avec responsabilité technique dans un laboratoire public ou privé de recherche fondamentale ou appliquée aux secteurs de la santé.



- **Cadre** moyen, technicien supérieur, cadre technico-commercial dans les différents domaines de la biologie.

- **Insertion en qualité de technicien supérieur ou cadre intermédiaire dans divers secteurs de l'industrie ou des services** (agro-alimentaire, biotechnologie, industrie pharmaceutique ; environnement ; animation culturelle ; scientifique ou technique ; formation).

- **Métiers de Santé** (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie).

Contacts



Contacts

Responsable pédagogique

ASSIER Eric

Contact administratif

Secrétariat licence Science de la Vie L1

☎ 01 48 38 73 94

✉ licence-sv1.smbh@univ-paris13.fr

Contact administratif

Secrétariat de la Licence Sciences de la vie L2

☎ 01 48 38 77 12

✉ licence-sv2.smbh@univ-13.fr

📍 UFR SMBH, 1 rue Chablis

Contact administratif

Secrétariat de la Licence Science de la Vie L3

☎ 01 48 38 77 12

✉ licence-sv3.smbh@univ-paris13.fr

Contact administratif

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.fcu-paris13.fr/site/Home.html>

Contact administratif

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Bobigny)

☎ 01 48 38 88 38

✉ orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.scuio.univ-paris13.fr>

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>



Organisation

L'ensemble des enseignements est constitué de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD), ainsi que de travaux pratiques (TP). Le cursus se déroule sur **3 années** (6 semestres), chacune des années étant constituée de 60 ECTS. Les ECTS se répartissent sur l'ensemble du cursus (30 ECTS par semestre).

L1 : Acquisition des bases scientifiques nécessaires à la compréhension de la biologie, de la chimie et de la physique.

L2 : Approfondissement des connaissances scientifiques.

L3 : Choix d'un parcours grâce à des UE de parcours spécifiques ; initiation à la recherche.